

les échos de Villeneuve

Le magazine de Villeneuve en Retz

N° 003 / octobre 2016



► *dossier*

Les nouveautés de la rentrée

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,



J'espère que vous avez pu profiter de ces mois d'été pour découvrir, faire découvrir ou tout simplement redécouvrir notre commune, notre marais, notre bocage toujours aussi beau avec ses levers ou couchers de soleil exceptionnels, nos bourgs où ont poussé, aux quatre coins, des bornes et panneaux d'informations sur les traces du temps jadis.

J'espère que durant l'été vous avez pu avoir et profiter de vacances, synonyme de repos, de moments de convivialité, d'échanges et de partage avec votre famille ou avec vos amis.

Dans ce N° 3 les échos de Villeneuve vous y retrouvez des articles sur : l'environnement, la vie associative, la culture et le patrimoine, les dossiers d'actualité, le vivre à Villeneuve. Bref une rétrospective de ce dernier trimestre qui, il faut bien se l'avouer, a été très riche en animations festives et culturelles.

L'engagement de bénévoles durant la période d'été a permis à la population Villeretziennne et bien sûr aux touristes de profiter au maximum des animations estivales. Une fois encore, vous avez été les grands animateurs de cette période estivale. La municipalité et moi-même, nous vous remercions vivement pour votre implication bénévole.

Pour ce qui est des travaux, voici quelques nouvelles:

Pôle médical : Le cabinet DUPONT de Challans a déposé le permis de construire (P.C.) en juin. Il est actuellement à l'étude dans les locaux de la Communauté des Communes de Pornic et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) pour l'obtention du P.C.. Ce dossier étant un Etablissement Recevant du Public (E.R.P), l'instruction du dossier est de 5 mois. Le P.C. devrait être délivré courant novembre, les travaux pourraient commencer rapidement.

Démolition ancienne Gendarmerie et ancienne école Marc Elder : L'ancienne Gendarmerie : Comme nous vous le disions lors du précédent numéro, le SYDELA a été saisi du dossier et surtout plus efficace pour la déconnexion des réseaux. Les travaux de démolition ont pu commencer début juin. Aujourd'hui celle-ci n'est plus qu'un tas de gravats qui serviront pour la construction du pôle médical.

L'ancienne école Marc Elder : Après la saga E.D.F. les réseaux ont enfin été retirés à la mi-août. Un rendez-vous a été pris avec l'entreprise Billon Déconstruction et la déconstruction a eu lieu courant septembre. Les gravats ont été mis dans les chemins.

Assainissement : En septembre ont commencé les travaux d'extension d'assainissement sur la rue du Champ de Marais pour une durée de 2 mois. En début d'année, vous avez pu voir à 2 reprises des travaux de réparation de la conduite d'assainissement rue de Machecoul. Après un passage caméra de toute la conduite, il s'avère que celle-ci est à refaire complètement, du carrefour route du Château Gaillard, au carrefour de la rue des orchidées, soit environ 400 mètres. Ces travaux seront pris en charge par la Communauté des Communes de Pornic. Les travaux devraient commencer aux vacances de la Toussaint.

Terrain football : Lors du vote du budget, nous avons programmé la réalisation d'un terrain de football synthétique. Après plusieurs réunions avec le groupement pour le montage du dossier et le lancement de la consultation, c'est finalement le groupe SPORTINGSOLS qui a été retenu. Les travaux ont débuté le 1er août pour une durée de chantier prévue à 12 semaines. Cela va quelque peu perturber le F.C.B pour le début du championnat.

Boulangerie de Fresnay : La boulangerie est maintenant terminée et opérationnelle depuis la mi-juin. Il ne reste que l'embellissement extérieur à réaliser. Celui-ci sera conçu par les Services Techniques de la Communauté des Communes. Un parterre minéral et fleuri sera réalisé avec la pose d'un panneau électronique d'informations communales. L'inauguration est prévue pour le 30 septembre. Une rétrospective sera faite dans le prochain numéro.

Je vous en souhaite une bonne lecture à toutes et tous.

Alain DURRENS
Maire de VILLENEUVE EN RETZ

Sommaire

-  Vivre à Villeneuve en Retz
-  Dossier
-  Rétrospective
-  Vie associative
-  Culture et Patrimoine
-  Environnement
-  Informations diverses

Les échos de Villeneuve - Bulletin Municipal de la commune de Villeneuve en Retz

Quadrimestriel - troisième quadrimestriel 2016 - Edité à 3000 exemplaires.

Mairie de Villeneuve en Retz - Place de la Mairie - Bourgneuf en Retz - 44580 Villeneuve en Retz -
Tél : 02 40 21 40 07.

Directeur de Publication : Alain Durrens - **Directeur adjoint de publication :** Yannick Chiron **Rédaction :** Commission Communication - **Mise en page** Fabienne Brizard - **Création de la maquette :** Pascal Grelier - **Correctrice :** Marie-Claude Hérault - **Impression :** Imprimerie Nouvelle - Pornic - **Distribution :** Herbauges distribution.

Les informations et photos destinées à être publiées dans le bulletin du premier quadrimestriel 2017 doivent impérativement nous parvenir avant le 31 octobre 2016.
mail : mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Lorsque je sors dans la rue, je préfère trouver :



Nous avons tendance à considérer que la propreté de la ville passe systématiquement par la destruction massive des mauvaises herbes. Pour obtenir ces résultats, nous utilisons aujourd'hui des désherbants chimiques pour traquer sans ménagement la plus petite herbe folle sur le bord des voiries. Des études mettent en évidence que l'utilisation de ces produits engendre des effets importants sur notre environnement (faune et flore) mais aussi sur notre santé. Le désherbage de trottoirs, de caniveaux, avaloirs ou fossés contribue de façon significative à la pollution de nos cours d'eau et des nappes phréatiques.

En matière de désherbage, il faut toujours commencer par s'interroger sur la pertinence d'une intervention. Cette herbe dérange t'elle vraiment ?

Ce n'est pas parce qu'il reste des herbes entre nos pavés que la ville est sale. Non, la saleté ce n'est pas ça, mais le déchet jeté et abandonné, le sac plastique, le mégot de cigarette, les déjections canines ou la cannette de bière ... L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale.

Réduisons l'emploi des pesticides et acceptons un peu d'herbe en ville. Apprenons à vivre avec les herbes plutôt que de vouloir tout contrôler et nettoyer. Les herbes laissées folles ne sont pas synonymes de mauvaise gestion.

Acceptons de croiser, au détour des allées et coins de rues, des espaces qui paraissent moins entretenus.

Alors, à moins de multiplier les effectifs des agents d'entretien ou de faire participer les citoyens eux-mêmes au désherbage, il faut nécessairement être plus tolérant envers les herbes spontanées.

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Le marché concernant la fourniture et la livraison des repas servis dans les trois restaurants scolaires communaux de Villeneuve en Retz, a été validé au cours du Conseil Municipal du 12 juillet 2016. Le Groupe Elior a été retenu pour réaliser cette prestation. Le présent marché est conclu pour une période de 3 ans à compter du 1er septembre 2016.

Les repas sont livrés sur les 3 sites suivants :

- Restaurant scolaire Navire d'enfants situé à Bourgneuf en Retz
- Restaurant scolaire de St Cyr situé à St Cyr en Retz
- Restaurant scolaire Joseph Salaud situé à Fresnay en Retz

Un comité consultatif présidé par M. Mousset Damien, élu en charge des restaurants scolaires, est composé de parents d'élèves des 5 écoles, d'agents communaux, et du prestataire. Ce comité est chargé du suivi de la qualité des repas.

Les repas se font avec 4 composantes : une entrée, un plat protéiné principal, un légume et/ou un féculent et un dessert ou un fruit ou un produit laitier.

Le pain provient d'un approvisionnement local.

Dans le cahier des charges, la commune a posé de nouvelles exigences pour la fabrication des repas dont voici les changements les plus importants :

☞ 100% des viandes seront d'origine française et labellisées.

☞ 20 % des produits utilisés pour la fabrication des repas viendront d'un circuit court (maximum 50 kms autour du lieu de production - Machecoul) dont la moitié devra provenir de l'agriculture biologique,

☞ 40 % (en plus des 20 % cités ci-dessus) des produits utilisés pour la fabrication des repas proviendront d'un circuit régional (maximum 150 kms autour du lieu de production - Machecoul).

☞ Les aliments gras et fritures seront limités : pas plus de 5 fois sur 20 repas.

☞ L'utilisation de fromages à la coupe (brie, emmental..) est à privilégier.



Tarifs 2016 / 2017	
Repas	3,50 €
Famille 3 enfants et +	3,20 €

Horaires des déchetteries de Bourgneuf en Retz et de Machecoul

Déchetteries	Adresse	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Bourgneuf en Retz	Z.A Les Jaunins	09h00 à 11h50	13h30 à 17h20	13h30 à 17h20		09h00 à 11h50	13h30 à 17h20
Machecoul	Z.I. La Seiglerie	09h00 à 12h20 ** 14h00 à 17h50	09h00 à 12h20	09h00 à 12h20 ** 14h00 à 17h50		09h00 à 12h20 ** 14h00 à 17h50	09h00 à 12h20 ** 14h00 à 17h50

Le haut débit pour tous !



L'internet haut débit déployé dans notre commune

Le Département déploie actuellement le haut débit dans toute la Loire-Atlantique.

Grâce à un programme ambitieux de 27 millions d'euros qui prévoit la montée en débit sur 34 000 lignes, la commune de Villeneuve en Retz et ses habitants vont pouvoir bénéficier d'une vitesse de connexion supérieure leur permettant de profiter pleinement des services proposés sur le net.

La montée en débit : c'est quoi exactement ?

La montée en débit consiste à rapprocher la fibre optique au plus près des usagers et principalement dans les zones actuellement non ou mal desservies comme l'étaient certaines zones de notre commune.

Entre 2013 et 2015, 150 sous-répartiteurs téléphoniques ont été installés sur l'ensemble de la Loire-Atlantique par le Département et son partenaire le Syndicat des énergies en Loire-Atlantique (Sydel). 103 communes sont concernées.

27 millions d'euros sont consacrés à cette vaste opération. Après les travaux, plus de 34 000 lignes de particuliers et de professionnels verront leur débit internet augmenter de façon significative et pourront profiter ainsi d'une vitesse de connexion supérieure ou égale à 2 Mbps.

Concrètement qu'est-ce qui change pour les usagers ?

Le haut débit pour tous !



Vous recherchez une information sur le programme haut débit du Département, cliquez ici

Loire Atlantique

L'internet haut débit vous permet de profiter pleinement des services en ligne toujours plus nombreux. Vous pouvez par exemple consulter votre compte bancaire, faire vos courses en lignes, télé-déclarer vos revenus, payer vos factures. Le haut débit offre également une possibilité infinie de divertissements, comme regarder une vidéo, télécharger légalement de la musique, des films ou encore des livres.

Pour s'informer

Toutes les informations sont disponibles sur le site loire-atlantique.fr/hautdebit.

Un numéro de téléphone est également disponible : 0 800 80 16 44.

Horaires d'ouverture des mairies de Villeneuve en Retz

	Fresnay en Retz		Bourgneuf en Retz	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi	9h à 12h	Fermée	8h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Mardi	9h à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h30	Fermée
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h30	13h30 à 16h30
Samedi	Ouvert uniquement semaines impaires 9h à 11h45	Fermée	Ouvert uniquement semaines paires 9h à 11h45	Fermée

Attention : Mairie de Bourgneuf en Retz : les services urbanisme et police municipale sont ouverts au public uniquement le matin.

BREVES DU CONSEIL

Sommaire

Conseil Municipal du 24 mai 2016

- I.1 - Intercommunalité
- I.2 - Subventions culturelles
- I.3 - Décisions du Maire

Conseil Municipal du 12 juillet 2016

- II.1 - Tarifs Enfance
- II.2 - Conventionnement avec l'ANCV
- II.3 - Maison des Services Publics
- II.4 - Bornes de recharge pour véhicules électriques
- II.5 - Terrain de foot synthétique
- II.6 - Décisions du Maire

Ci-après un extrait des principales décisions du Conseil Municipal lors des 2 dernières séances du 24 mai et du 12 juillet dernier. A toutes fins utiles, il est rappelé que les comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur les sites internet de la commune.

Conseil Municipal du 24 mai 2016

I.1 - Intercommunalité

Dans le cadre de la fusion prochaine des intercommunalités de Machecoul et de Loire Atlantique Méridionale, le Conseil Municipal a approuvé le projet de périmètre de fusion de ces 2 intercommunalités. Il est à noter que l'ensemble des conseils municipaux des communes formant les 2 intercommunalités sont appelés à se prononcer sur cette question.

I.2 - Subventions culturelles

Le conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention spécifique, pour :

➤ Voyages linguistiques : Une subvention de 33 euros à l'enfant de moins de 18 ans ayant fait un voyage linguistique.

➤ Activité culturelle et/ou sportive non disponible sur le territoire de la commune : Une subvention de 32 euros par enfant de moins de 18 ans. A noter que si l'association proposant une telle activité fait déjà l'objet d'une subvention communale, la subvention à l'enfant ne sera pas accordée.

Cette subvention sera versée à la famille, sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.

I.3 - Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que lui a confiées le conseil municipal, le Maire peut prendre un certain nombre de décisions. Parmi celles-ci :

- Mise en place d'un panneau d'information à Fresnay (montant : 16500€)
- Réalisation d'une Fresque sur le château d'eau de St Cyr (montant : 3250€)
- Fabrication et pose de panneaux pour le sentier pédestre par Retz'Agir (montant : 3526€)
- Pose de ralentisseurs au lieu-dit « le Grand Moulin » (montant : 2384€)
- Restauration d'un tableau de l'Eglise de Bourgneuf (montant : 4406€)

Conseil Municipal du 12 juillet 2016

II.1 - Tarifs Enfance

Lors de cette séance du Conseil Municipal, ce dernier a débattu et délibéré au sujet des tarifs 2016-2017 à appliquer pour les prestations suivantes relatives à l'accueil périscolaire, le centre de loisirs, les TAP (temps d'activités périscolaires) et la cantine. Ci-après les tarifs retenus :

Accueil périscolaire

QF	Participation ¼ heure
0 < QF ≤ 600	0,49 €
601 < QF ≤ 900	0,64 €
901 < QF ≤ 1200	0,68 €
1201 < QF ≤ 1500	0,71 €
1501 < QF ≤ 1950	0,75 €
QF ≥ 1951	0,79 €

Centre de loisirs

QF	Participation ½ journée	Participation A l'heure Mc pm
0 < QF ≤ 600	7,49 €	1,90 €
601 < QF ≤ 900	8,35 €	2,10 €
901 < QF ≤ 1200	8,60 €	2,15 €
1201 < QF ≤ 1500	8,85 €	2,20 €
1501 < QF ≤ 1950	9,10 €	2,30 €
QF ≥ 1951	9,35 €	2,40 €

TAP

	Fresnay	Bourgneuf
2015/2016 :	7 euros	
2016/2017 :	7 euros	5 euros

Cantine

	Fresnay	Bourgneuf
2015/2016 :	3,75 euros	3,34 euros
	Viandes labellisées : 100 %	
	Prix : 3,50 euros	
2016/2017 :	Familles 3 enfants : 3,20 euros	
	Repas adulte hors personnel communal : 5,30 euros	
	Repas adulte personnel communal : 2,55 euros	

II.2 - Conventonnement avec l'ANCV

Les Chèques-Vacances sont des titres nominatifs et prépayés, acquis auprès des entreprises, comités d'entreprises, collectivités territoriales ou de la Fonction Publique. Les bénéficiaires n'en paient qu'une partie, l'autre étant prise en charge par leur employeur, CE, ou autre. Les Chèques-Vacances se présentent sous forme de coupures de 10, 20, 25 et 50€ et permettent de régler des prestations de tourisme et de loisirs. Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal a décidé que ce mode de paiement serait désormais possible pour le règlement des dépenses des familles relatives aux séjours (uniquement).

II.3 - Maison des Services Publics

Une « Maison des services publics » ouvrira bientôt ses portes dans les locaux de la Poste à Bourgneuf. Ce projet, porté par Mme la sous-préfète d'Ancenis, prévoit la mise à disposition à la population d'un accès aux prestations de la CAF, de la CPAM, de la CARSAT, de la MSA et de POLE EMPLOI via un ordinateur et un accès internet.

Dans cette « maison », l'hôtesse d'accueil de La Poste sera formée afin de répondre aux questions des habitants sur ces services publics et les personnes seront guidées dans leurs démarches administratives.

II.4 - Bornes de recharge pour véhicules électriques

Suite à une rencontre avec le SYDELA, la commune a été retenue pour l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Le site retenu pour l'installation de cette borne serait le parking de l'office de tourisme. Le projet est porté par le SYDELA et sera financé sur ses fonds propres, avec une participation de l'ADEME.

Le Conseil Municipal a évidemment approuvé ce projet.

II.5 - Terrain de foot synthétique

Pour ceux qui l'ignoraient encore, la commune de Villeneuve en Retz va se doter très bientôt d'un terrain de foot synthétique en lieu et place de l'actuel terrain de Bourgneuf, dont l'état ne permet plus d'assurer efficacement l'ensemble des entraînements et matches programmés par le Club.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes avec 3 autres communes du Pays de Retz. Les entreprises ont été retenues et les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines.

II.6 - Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que lui a confiées le conseil municipal, le Maire peut prendre un certain nombre de décisions. Parmi celles-ci :

- Achat d'un défibrillateur pour la salle de sports de Bourgneuf (montant : 1269€)
- Achat d'un mini-bus pour le service enfance-jeunesse (montant : 14990 €)
- Achat de grilles d'exposition (montant : 2376€)
- Abattage de la vieille haie de sapins près du terrain de foot de Fresnay (montant : 3820 €)
- Achat de chariots pour le transport des protections du sol de la salle de sports de Bourgneuf (montant : 1515€)

ÉTAT - CIVIL

NAISSANCES

28/03/2016	MORNET Nolan - 4 bis rue de la Grande Charreau - Saint Cyr en Retz
06/04/2016	DROUGARD Louis et Nohan - 11 place des Mauges - Bourgneuf en Retz
10/04/2016	HUET-COQUENLORGE Lohan - 29 bis rue du Calvaire - Fresnay en Retz
11/04/2016	COTTIN Ywenn - 7 rue de l'Elinet - Bourgneuf en Retz
12/04/2016	BASLÉ Cloé - 1 bis rue de la Culée - Bourgneuf en Retz
08/05/2016	FERNANDES Abigaëlle - 35 impasse des Violettes - Fresnay en Retz
12/05/2016	BARREAU Ewen - 5 rue de Retz - Saint Cyr en Retz
20/05/2016	HAMON Nino - 1 rue des Hautes Vignes - Fresnay en Retz
20/05/2016	BURGAUD Gary - La Belle Étoile - Saint Cyr en Retz
02/06/2016	GILARDIN Sidney - 20 bis rue de la Taillée - Bourgneuf en Retz
05/06/2016	LEVOYER Aubin - La Limonais - Saint Cyr en Retz
14/06/2016	DUREAU Candice - La Marchaisière - Bourgneuf en Retz
09/07/2016	RONDINEAU Aaron - 15 rue des Iris - Fresnay en Retz
11/07/2016	DUTILLIEUX Ylann - 43 La Noë Briord - Saint Cyr en Retz
21/07/2016	GARRIOU Léo et Timéo - 2 rue François Terrien - Bourgneuf en Retz



MARIAGE

14/05/2016	PAGEOT Sébastien et PARPAILLON Estelle
11/06/2016	MUSSET Mickaël et GRELIER Linda
28/05/2016	LE CORRE Pascal et ADRIEN Séverine
09/07/2016	HALLET Michel et BONUTTO Nadine
06/08/2016	DUPÉ Benjamin et DIGABEL Sarah
27/08/2016	DERRÉ Yannick et BOUIN Nathalie



DECES

06/04/2016	CAUX Claude	23/05/2016	KIRIOW Hélène veuve DACHEUX
14/04/2016	LE PALLEC Jean-René	12/06/2016	BARRÉ Marie veuve GARNIER
23/04/2016	LITTOZ Paulette divorcée CHENÉCHAUD	13/06/2016	BESSEAU Madeleine épouse HÉRISSÉ
25/04/2016	GOUY Marie veuve PELLETIER	29/06/2016	GOBIN Louis
26/04/2016	ROUZIOU Jules	03/07/2016	QUILLET Jeanne épouse MARTIN
06/05/2016	EPERVRIER Claude épouse PAPON	07/07/2016	DUPONT Louise épouse BERTRAND
14/05/2016	JOUVANCE Paulette veuve BRILLOUET	29/07/2016	TÉTEAU Jeanne veuve GUIHAL
17/05/2016	MORICEAU Donatien		
23/05/2016	ROLLAND Hélène veuve GUERMEUR		



NOUVELLES ENSEIGNES

Atout Communication

Daniel PEJOUX installé à Bourgneuf en Retz depuis 14 ans vient de créer son entreprise en EIRL, ATOUT COMMUNICATION.

Professionnel de la Communication d'entreprise depuis 25 ans, Daniel PEJOUX propose aux entreprises des prestations de :

- signalétique (totems, panneaux, bâches, enseignes, habillage véhicules, stands, affiches, drapeaux etc...)
- Imprimerie (plaquettes, cartes de visite, têtes de lettre, brochures, flyers, chemises etc...)
- Numérisation/scan/GED (transformation documents papiers en image numérique de format timbre poste au grand plan d'architecte etc...)
- Objets publicitaires et textiles (marquage de votre logo ou texte sur différents supports publicitaires et textiles etc...)

ATOUT COMMUNICATION répondra à toutes vos demandes en terme de communication d'entreprise.

Tél : 06 29 15 51 79



Cabinet d'avocats inter barreaux Nantes- Saint Nazaire

Centre commercial les Salines
Chemin de la Culée
Bourgneuf en Retz

Tél : 02 40 86 56 72

Après Nantes, le Cabinet d'Avocats BOULANGER et JOUBERT-BOULANGER est heureux d'annoncer l'ouverture d'un nouveau bureau à Villeneuve.

Créé il y a 25 ans, le Cabinet poursuit ainsi sa volonté de privilégier une forte proximité avec sa clientèle afin de pouvoir offrir à chacun un service de qualité à la hauteur de ses besoins et de ses exigences.

Du conseil préventif au contentieux, le Cabinet accompagne ses clients dans tous les domaines de la vie courante, qu'il s'agisse de la vie des particuliers (droit de la famille, droit de la construction, contentieux logement, contentieux bancaire ...) ou de celle des entreprises commerciales, artisanales et libérales et de leurs dirigeants.

Le Cabinet reçoit sur rendez vous du lundi au samedi matin.

~~~~~

### La cave des Salines

Vente de bières du monde, vins, coffrets, accessoires, fûts, location de machine à bières .....

Z.A.C. Les Salines  
Chemin de la Culée  
Bourgneuf en Retz

Tél : 02 51 18 01 39



~~~~~

Du bien-être à Villeneuve en Retz

Pierre FORT, Hypnothérapeute, vous reçoit du lundi au samedi matin, 30 rue sans charité à Bourgneuf en Retz. (45€ la consultation). Formé à l'hypno-antalgie depuis le début de l'année, il combat et gère la douleur par l'hypnose et ses techniques.

Le cabinet a également permis l'installation de Mme France RICHARD qui exerce la réflexologie et apporte un soin complémentaire à votre mieux être. La réflexologie est une technique manuelle issue de la médecine traditionnelle chinoise. Les zones du corps sont répertoriées sur les pieds et les mains. En stimulant les zones réflexes du pied par accu-pression, chenillement, relaxation, cette technique permet de rééquilibrer, drainer le corps et son fonctionnement.

Pierre FORT et France RICHARD ont travaillé pendant plusieurs mois sur un programme minceur efficace. Les retours révèlent une moyenne de 10kg de perte de poids sur les 13 séances que contient le programme (Alimentation, hypnose, réflexologie, etc...)

Avec Sylvie DURRENS, l'association, " Le bien être en Retz", a été créée avec comme objectif la gestion du stress et le profit de l'instant présent en faisant découvrir les techniques possibles à ce jour et le partage autour de thèmes actuels.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Pierre FORT : 06 36 56 84 80 ; www.hypnocoach44.fr



France RICHARD : 06 89 79 19 52 ; www.aupieddelasource.com



NUMÉROTATION ET CHANGEMENT DÉNOMINATION RUES

La création de la commune de Villeneuve-en-Retz, au 1er janvier 2016, montre que quelques rues et lieux-dits se retrouvent en double sur la commune nouvelle.

Une collaboration avec les services de La Poste a permis de répertorier les voies et villages concernés et d'éditer une liste exhaustive.

Les commissions communication et urbanisme ont ainsi travaillé sur le sujet afin que le minimum de foyer soit impacté par les changements, qui sont inévitables, et en a profité pour définir une numérotation pour toutes les habitations qui n'en possédaient pas jusqu'à maintenant.

UNE NOUVELLE FUSION

Suite au mariage de Bourgneuf-St Cyr et Fresnay, Villeneuve en Retz compte dorénavant deux bibliothèques.

Afin de permettre à tous les habitants d'accéder également à la lecture, la fusion des deux bibliothèques a été décidée. Cette nouvelle bibliothèque sera gérée par la municipalité sous forme de régie municipale. Les deux sites resteront bien sûr en fonction mais il n'y aura plus qu'une carte de lecteur unique permettant d'emprunter soit à Bourgneuf soit à Fresnay.

Un nouveau logiciel permettant la mise en réseau des deux bibliothèques sera installé pour le 1er janvier 2017. En plus de l'emprunt ou le retour des livres, il permettra aussi d'accéder au catalogue des livres par internet, de faire ses prolongations, de réserver des livres et d'avoir toutes les informations sur les activités proposées par les deux sites.

Un groupe de travail planche depuis plusieurs mois sur cette fusion, recherchant aussi à améliorer le service aux lecteurs. En outre un rayon DVD verra le jour à Bourgneuf en Retz d'ici la fin de l'année.

Les bibliothèques vont aussi participer aux prix des petits lecteurs mis en place par la librairie « L'embellie » de la Bernerie en Retz.

En attendant un site entièrement dédié à la bibliothèque, toutes les informations sur les activités des bibliothèques seront visibles sur les sites communaux.

TERRAIN SYNTHETIQUE

Le terrain de football en gazon synthétique, dont les travaux ont débuté début août, devrait être opérationnel avant la fin octobre (sauf aléas climatiques).

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la société PMC Etudes.

L'entreprise INEO a été retenue pour le lot « Eclairage Public » et l'entreprise Sportingsols pour le lot « Sols Sportifs ».

Un nouveau dossier de subvention a été déposé à la fédération Française de Football.

Rappelons que pour faire baisser le coût du projet, cette réalisation municipale a fait l'objet d'un groupement de commandes avec les communes de PORNIC, SAINT MICHEL CHEF CHEF et LE PELLERIN.

Ce nouveau terrain, en lieu et place de l'ancien terrain en herbe, de 105 m x 68 m sera homologué au niveau 5.

Son revêtement synthétique permettra une utilisation quotidienne par le club de football, les écoles ou l'animation sportive départementale. Le terrain sera entièrement clôturé afin d'éviter notamment toute dégradation.

Une nouvelle allée périphérique sera créée (devant la salle de gym) afin de rendre toujours disponible l'accès au bourg de la rue de la gare.

LE CCAS A VILLENEUVE EN RETZ

Depuis la commune nouvelle, Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeneuve-en-Retz regroupe des élus de Bourgneuf-en-Retz et de Fresnay-en-Retz, ainsi que les membres représentant différentes associations qui oeuvrent auprès de tout public du plus jeune au plus âgé.

Mme Marie Fougeray, adjointe administrative, en charge du fonctionnement du CCAS, vous accueille à la mairie de Bourgneuf-en-Retz, vous pouvez également la joindre par téléphone.

Les missions du CCAS se déclinent sous plusieurs formes d'accompagnement auprès des habitants :

- Gestion du dossier d'aide sociale soit pour une aide à domicile, soit pour un hébergement en maison de retraite.
- Gestion du dossier de téléassistance à domicile.
- Aide financière pour l'aide au budget, via le centre médico-social, service du Conseil Départemental.
- Gestion du dispositif de l'aide alimentaire en lien avec l'association « Solidarité Partage » située à Machecoul-St-Même
- Gestion des demandes de logements pour les habitations à loyer modéré (HLM)
- Gestion du logement d'urgence avec l'association TRAJET.
- Accompagnement des familles, pour aider financièrement à l'accueil des enfants en centre de loisirs.

Toujours dans cette démarche d'accompagnement, Mme Hélène BATARD, adjointe en charge des affaires sociales vous reçoit sur rendez-vous selon les disponibilités de chacun, et, suivant la demande exprimée, vous êtes orientés vers le ou les professionnels concernés.

Sur notre territoire, voici une liste non exhaustive des principaux partenaires du CCAS, qu'ils soient associatifs ou professionnels du secteur social, médico-social, et autres...) :

- Le Centre médico social, partenaire principal du Conseil Départemental.
- La Mission Locale, pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, de la vie sociale, ...
- Le CLIC, Centre Locale d'Information et de Coordination en Gérontologie, pour l'accompagnement des personnes à partir de 60 ans.
- Le service social de la Gendarmerie.
- Les organismes de tutelles.
- Les services à la personne (ADMR, ADAR, ADT, etc....)
- Les EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
- La Croix-Rouge (aide alimentaire, vestimentaire, ...)
- Le Secours Populaire (aide alimentaire, vestimentaire)
- Solidarité Partage (aide alimentaire)
- etc.....

Contact Mairie-CCAS/ Marie Fougeray : 02.40.64.10.30

En fin d'année, une maison de services au public sera créée, dans les locaux de La Poste à Bourgneuf, pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics.

Ce nouveau service offre la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Vous pourrez obtenir des renseignements administratifs de tout ordre ; obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers ; être accompagné dans vos démarches :

- ☞ pour effectuer vos démarches en ligne,
- ☞ pour obtenir un formulaire et sa notice,
- ☞ pour vous aider à constituer un dossier,

suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet ;

obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si votre demande le nécessite.

Les partenaires sont :

- La Caisse nationale d'assurance vieillesse (Assurance retraite)
- La Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf)
- La Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (MSA)
- La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Assurance maladie)
- Le Point Information et Médiation Multi Services (PIMMS)
- Le gestionnaire du réseau de distribution de gaz naturel (GRDF)
- La Poste
- Pôle emploi.

L'ÉTÉ A L'ESPACE JEUNES

QU'EST-CE QUE L'ESPACE JEUNES ?

C'est un lieu convivial où les jeunes peuvent se retrouver et se divertir. Depuis son ouverture en octobre 2015, l'accueil de jeunes propose un espace détente et un planning d'activités à chaque vacance scolaire. Il comptabilise aujourd'hui 50 préados (11-13 ans) et 20 ados (14-17 ans).

L'espace jeunes a déménagé depuis mi-mai dans son nouveau local à St Cyr, rue des Sports. Une navette en minibus avec un départ et un retour aux places de Mairie à Bourgneuf et à Fresnay, permet aux jeunes de s'y rendre plus facilement chaque après-midi durant les vacances.

1ER SÉJOUR AVEC 24 JEUNES DE 10-14 ANS

Pour la première fois, le service jeunesse municipal a organisé en juillet un séjour de 5 jours en camping à Secondigny avec 24 jeunes. Ils ont pu participer au FLIP, festival du jeu à Parthenay, découvrir le Futuroscope, faire de l'accrobranche et bien d'autres activités sous l'encadrement de la Directrice du Service : Florence Berthelot et de deux animateurs qualifiés. Une nouveauté très appréciée par les jeunes et les familles.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE !

L'espace jeunes sera ouvert à partir de la rentrée 2016 tous les mercredis de 14h à 18h et le dernier vendredi de chaque mois de 18h à 22h durant la période scolaire.

Un planning pour les activités du mercredi est disponible chaque mois sur le site de la Mairie de Bourgneuf et Fresnay.

Durant les vacances scolaires, l'accueil de jeunes est ouvert tous les après-midi de 14h à 18h ainsi que certaines soirées en fonction du planning d'activités et de la demande des jeunes. La plaquette des activités est disponible en Mairie ou sur le site internet.

Le dossier d'inscription peut être retiré en Mairie ou au local jeunes sur les horaires d'ouverture.

Pour tous renseignements, contactez :

Florence BERTHELOT, directrice jeunesse par mail à :

florence.berthelot@villeneuvevretz.fr

téléphone au 06/70/43/06/18.



Sortie Parc accrobranche

RÉTROSPECTIVE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE DE VILLENEUVE EN RETZ

Dans le but d'anticiper les évolutions inhérentes à la création de la commune nouvelle dans le domaine de l'enfance, une rencontre s'est tenue le Mercredi 2 décembre 2015 impliquant Mr Le Tapissier Inspecteur de l'Education Nationale en charge de notre circonscription, le secrétaire général de mairie de Fresnay en Retz Pierrick Priou et les élus de Bourgneuf en Retz Damien Mousset et Fresnay en Retz Isabelle Calard, tous deux en charge de la gestion des affaires scolaires.

☞ La confirmation était donnée par Mr Le Tapissier de la nécessité pour Monsieur le Maire de définir une carte scolaire à l'échelle du territoire de la commune nouvelle pour le 22 février 2016, c'est-à-dire de définir l'école publique dans laquelle seraient scolarisés les élèves en fonction du secteur géographique où ces élèves sont domiciliés sur la commune.

L'inscription des enfants dans les écoles privées est indépendante de la carte scolaire et à la libre appréciation des familles qui en font le choix.

S'en est alors suivie, le 21 janvier 2016, une réunion mettant autour d'une même table les directrices des 2 écoles publiques l'Ostréa et Victor Schoelcher et des 3 écoles privées Sacré Cœur, Sainte Julitte et Saint Joseph, ainsi que l'ensemble des associations liées aux écoles (amicales laïques, APEL, OGEC) et pour la municipalité de Villeneuve en Retz Monsieur Le Maire Alain Durrens, Monsieur Le Maire délégué Jean-Bernard Ferrer, Damien Mousset et Isabelle Calard.

☞ Cette rencontre a permis à la nouvelle municipalité d'informer tous les participants de la nécessité de définir une carte scolaire, de présenter les deux scénarii envisagés par le bureau municipal et de collecter leurs avis, commentaires et préoccupations.

Une troisième rencontre, le 28 janvier 2016, impliquant les directrices des cinq écoles, Monsieur l'Inspecteur et la municipalité a clôturé cette série de réunions préparatoires à l'établissement de cette carte scolaire.

Finalement, le choix a été fait de maintenir, pour l'année scolaire 2016/2017, le découpage existant avant la fusion des communes c'est-à-dire :

- Les enfants domiciliés sur la commune déléguée de Bourgneuf en Retz sont scolarisés à l'école Publique l'Ostréa, à l'exception des enfants résidant rue de la Noë Briord et dans le village de la Noë Briord ;
- Les enfants domiciliés rue de la Noë Briord et dans le village de la Noë Briord (commune déléguée de Bourgneuf en Retz) et ceux domiciliés sur la commune déléguée de Fresnay en Retz sont scolarisés à l'école Publique Victor Schoelcher.

Enfin pour information, sachez que, en cas de modification de la carte scolaire :

- **les enfants déjà scolarisés dans une école y sont maintenus**, par exemple un enfant résidant dans le village de la Noë Briord et scolarisé à l'Ostréa avant septembre 2016 va pouvoir poursuivre toute sa scolarité à l'Ostréa,
- **les enfants d'une même fratrie ne sont pas séparés** ; les frères et sœurs non encore scolarisés avant la rentrée de septembre 2016 pourront être scolarisés à l'école l'Ostréa, comme leur aîné.

Un groupe de travail de la commission Enfance et Affaires scolaires, continue d'examiner les données disponibles ; démographie, évolution des inscriptions écoles publiques / écoles privées, offre en matière d'habitat entre autres, pour anticiper au mieux les besoins en matière de complexe scolaire à l'échelle de notre nouveau territoire et modifier si nécessaire et le moment venu, la carte scolaire.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Cérémonie d'accueil des Nouveaux arrivants aura lieu le samedi 26 Novembre en la salle polyvalente de Saint Cyr en Retz à 17 H.

Sont invités à cette cérémonie les nouveaux habitants depuis Décembre 2015 ainsi que les représentants des associations.

Ce moment convivial permettra aux nouveaux arrivants de rencontrer des élus municipaux, de découvrir les activités et manifestations qui ont lieu sur la commune et de découvrir quelques produits locaux.



Concert des Camaros de la Poiluse le 14 mai 2016.

Accueil des camping caristes du Centre le 17 mai 2016.



Représentation Théâtrale par l'association «Pour tout l'art de monde» le 27 mai 2016.



Inauguration de l'Office de Tourisme après travaux le 24 juin 2016.





Cérémonie en mairie de Fresnay à l'occasion du départ en retraite de la directrice de l'école Victor Schoelcher, Madame Catherine CHIRON, le 4 juillet 2016.

Les aînés du Club amitiés Saint-Cyriennes ont fêté l'été en proposant une randonnée. Une vingtaine de participants ont pris le départ sur 5 ou 7 kilomètres, le 17 juillet 2016.



Concert des groupes I MUVRINI - Stéphane Bernardini - Boomberoot's - Zone A Riff - For Sound - Alarash et Buzz en l'honneur de Sylvain TALAMY et de la recherche contre la maladie de Charcot, le 24 juillet 2016.

Concentre US organisé par l'association Les Burners aux étangs, route de Nantes, les 06 et 07 août 2016.



Les 50 ans du Musée du Pays de Retz

Le 7 mai 2016 sous un soleil radieux, le Musée du Pays de Retz a fêté son cinquantième anniversaire en présence de plus de 200 personnes (élus, membres du Musée, membres associatifs, particuliers...).

L'après-midi a débuté par une prestation musicale de la fanfare des «Jeunes de Bourgneuf» dirigée par Lionel Blanchard (association qui fête ses 110 ans cette année).

Après les discours protocolaires de la présidente de l'Association des Amis du Pays de Retz Catherine Pasquier, du maire de Villeneuve-en-Retz Alain Durrens, et de la conseillère départementale Karine Fouquet, une plaque commémorative honorant la mémoire de Jean Mounès, fondateur et 1er conservateur du Musée du Pays de Retz, a été dévoilée par sa fille dans la cour d'entrée du Musée.

Ce moment émouvant pour sa famille et ses proches fut précédé musicalement par une marche spécialement créée pour l'événement par l'ancien président des Amis du Pays de Retz Roland le Moigne, et jouée par ce dernier à la veuze.

Puis, une plaque au nom de l'ancien maire de Bourgneuf-en-Retz Yves Quérouil a été dévoilée par sa fille et le maire de Villeneuve-en-Retz, dans l'espace d'entrée du Musée entièrement rénové qui porte désormais son nom.

Les visiteurs ont pu profiter des nouveautés 2016 au sein du Musée (Four à sel de l'époque gauloise – zones histoire et cartographie – boutique...), du patio et d'une audition de la chorale de Bourgneuf-en-Retz «La Clé de Sel» dirigée par son chef Dominique Chauvet.

Enfin, un vin d'honneur servi par les bénévoles du Musée a clôturé ce bel après-midi, qui fut l'occasion pour nombre de personnes de se retrouver, d'échanger et de souligner la nouvelle évolution du Musée du Pays de Retz, témoin privilégié du patrimoine naturel, culturel et historique du pays de Retz.



Concours Gymnastique Association Les Jeunes de Bourgneuf



Le dimanche 24 avril 2016, les gymnastes des Jeunes de Bourgneuf ont accueilli le club de la Legéenne pour un concours organisé pour le 110e anniversaire de l'association. Une centaine de gymnastes ont participé à la compétition.

Un week-end au FC Bourgneuf - épisode 3

Aujourd'hui c'est dimanche et après un samedi bien chargé, le tour est venu aux bénévoles des seniors d'entrer en action. Ce jour-là, sur les trois équipes, une ira en déplacement et les deux autres joueront à domicile.

Mais dans la matinée, les choses se sont déjà bien agitées. Dès 11h, les barmans sont à pied d'œuvre. Il faut que tout soit prêt puisque l'équipe C joue à 13h et l'arrivée des joueurs est à 12h. Les installations doivent être prêtes mais aussi traçage, filets, ballon de match, maillots, boissons, vestiaires, bar, etc... tout est en place.

Les arbitres bénévoles sont également de la partie. La feuille de match est préparée par un dirigeant. Il est 13h, le coup d'envoi est donné. Et une fois encore, l'équipe C va démontrer tout son esprit de solidarité durant la partie.

Pendant ce temps, l'équipe B se réunit pour un départ à 13h30, le match est à 15h à l'extérieur. Tout est vérifié avant le départ, licences, maillots, pharmacie, ballons. Les joueurs partent avec leurs véhicules personnels.

Bien avant la fin du match de l'équipe C, l'effectif de l'équipe A s'est rassemblé près de la main courante du stade afin de regarder le match de leurs coéquipiers de club mais aussi afin de préparer leur rencontre, qui aura lieu à 15h.

Des spectateurs arrivent tranquillement (on en comptera presque une centaine) et le parking de la salle des sports commence sérieusement à saturer.

Les joueurs de la C ayant joué les premiers, ils seront aussi les premiers à encourager leurs copains de l'équipe A.

Encore une fois, une grosse ambiance a lieu à Bourgneuf. Le spectacle est aussi bien sur que hors du terrain.

Sandwichs et boissons seront offerts par le FC Bourgneuf aux joueurs, aux bénévoles et aux arbitres des matches.

La journée n'est pas terminée. L'équipe B rejoint tout le monde au stade. Comme à leurs habitudes, les seniors mettent de l'animation ; crêpes, croque-monsieurs, grillades sont au menu.



Le Navire des Lutins

Cette année, 2 camps ont accueilli 32 enfants à vivre des moments inoubliables. Le premier s'est déroulé près de Bressuire sur le thème du Moyen-âge: découverte de cheval de trait, balade en calèche, journée au Puy-du-Fou, découverte d'une école 1900 en tenue d'époque, écriture d'une dictée à la plume, jeux d'époque, visite d'un château, déguisements, chasse aux trésors.

Le deuxième camp pour les 5/7 ans s'est déroulé à la Bernerie avec découverte de l'estran, piscine, marché, jeux de plage, spectacle.

Cette année, l'accueil de loisirs a amené les enfants au camping avec pour activités : gym tonic, bricolage, tournoi de badminton, élections roi et reine du camping, ateliers cuisine, grands jeux aux étangs, journée déguisée, spectacle des animateurs, karaoké, olympiades humides et des sorties plage à la Bernerie avec cinéma, aux Moutiers avec un jeu de piste.

Une sortie aux Naudières, sortie au zoo des Sables d'Olonne.

Le projet de cette année est la découverte du monde et nous commençons notre périple avec l'exploration de notre beau pays de Retz : dégustation de produits locaux, découverte de la faune et de la flore, des coutumes. Notre voyage durera toute l'année, s'étendra à la Vendée, la Bretagne etc...

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les enfants

Infos pratiques :

- Accueils périscolaires de 7h15 à 9h00 et de 16h15 à 19h00
- Accueil de loisirs le mercredi à la journée ou la demi-journée de 9h00 à 17h00, péricentre dès 7h15 et jusqu'à 19h00.

Tel : 02.51.74.64.41

mail : naviredeslutins@gmail.com

Le Groupement de Sauvegarde du Port du Collet fête ses 50 ans

C'est le 13 octobre 1966 que naquit officiellement le Groupement de Sauvegarde du Port du Collet.

Comment et pourquoi est née cette association au port du Collet ?

- D'une dizaine d'embarcations dans les années cinquante il passe à trente-huit en 1966.

- Beaucoup d'aménagements restent à faire (réfection des perrés, éclairage, remise en état de la cale de carénage et les balisages de nuit ne sont toujours pas achevés ou inexistant).

- Mais surtout il est à craindre qu'une modification du régime de l'écluse du Collet n'entraîne l'envasement total du port. Les chasses d'eau sont devenues insuffisantes en nombre et en volume et ce volume risque encore d'être diminué vers l'aval de l'écluse du pont du Fresne, le chenal s'est comblé en janvier 1966 à son aval, ce qui ne s'était jamais vu et l'avancée de la Pointe aux Sables (5m par an) n'a jamais été aussi rapide.

- Une cause essentielle : le désintéressement des Syndicats de Marais pour tout ce qui se rapporte en l'aval de l'écluse du Collet.

« Il faut sauver le Port du Collet. »

Les autres avantages de la création d'un Groupement :

- Défense des usagers du port
- Coordination avec les Ponts et Chaussées maritimes pour les travaux
- Mise en place d'une formalisation pour le balisage
- Coordination entre professionnels et plaisanciers

Après débat, l'assemblée opte pour le nom de l'association :

« **Groupement de Sauvegarde du Port du Collet** »

Dès sa création, le GSPC compte 47 membres où siègent cinq inscrits maritimes et quatre plaisanciers.

Le bureau à sa création voit Jean MOUNÈS nommé président et François FERRÉ est désigné secrétaire-trésorier.

M. François Ferré est toujours présent et actif au GSPC, il a été nommé l'an dernier Président d'honneur de celui-ci.

L'association se fixe comme objectifs :



☞ Sauvegarde du port et notamment du chenal, amélioration des installations portuaires ;

☞ Collaboration active avec les Ponts et Chaussées maritimes et les municipalités des Moutiers et de Villeneuve en Retz ;

☞ Rendre la navigation plus sûre et plus facile dans la zone côtière où les vases alternent avec les roches et les bouchots. S'en suivront la mise en place des feux d'alignement (feux verts) du phare de la pointe au sable, de la mise en place des balises de Mouille-pied, de Fiol, de la Bouillie, du balisage du chenal et la sécurisation des bouchots.

Port du Collet

☞ En concertation avec l'état, le port s'améliore : réfection éclairage et allongement du quai. La construction d'une cabane (en face du quai Jean MOUNÈS) pour abriter le matériel se fait grâce aux sociétaires bénévoles et avec peu de moyens financiers.



**JEAN
MOUNÈS**

Au fil des décennies le petit port va s'améliorer et s'agrandir pour le plus grand plaisir des utilisateurs et des promeneurs.

Quelques dates importantes :

1966 - création du GSPC, réfection complète du balisage du chenal.

1968 - réfection du quai et mise en place de l'éclairage (participation financière du GSPC à hauteur de 8,5%).

Mise en place des feux verts.

1969 - installation du treuil de halage.

1970 - électrification de l'écluse.

1971 - construction du portique de cale.

1976 - mise en place du poste à carburant, le quai du Collet devient le « quai Jean MOUNÈS ».

1984 - le Conseil Général devient l'autorité du Port

1987 - le 26 juillet première fête de la mer au port du Collet.

2000 - début des travaux d'agrandissement du port et démolition de la vieille écluse.

2004 - inauguration de la partie amont du port.

2004 - création d'un SIVU Bourgneuf-les Moutiers qui aura autorité sur le port (le SIVU deviendra SIVOM par la suite).

2007 - la capitainerie arrive sur le port avec le Service d'Aménagement Hydraulique (SAH) comme gestionnaire.

2010 - le 28 février XINTHIA envahit le port du Collet.

2011 - la fête de la mer devient « les Rendez-vous du Port du Collet » (merci François).

2013 - remise en valeur de la stèle Jean MOUNÈS.

Dénomination des cales de mise à l'eau :

Cale Jean MOUNÈS

Cale des écluses

2014 - fermeture du poste à carburant (faute de débit suffisant et nécessité d'une remise aux normes).

2015 - création du groupe de travail « Collet-Lancastria » du comité littoral des Moutiers dans le cadre du PAPI

2016 - remise en état de la cabane en face de la cale Jean MOUNÈS, démontage du treuil.

Le GSPC a pour tâche de pérenniser les objectifs de l'association.

Il continue à faire le lien entre les autorités administratives et les sociétaires.

La sécurité de la navigation fait partie de ses préoccupations (balisage des bouchots de Fiol, du chenal, remise en état au printemps de la balise de la Bouillie) etc ...

Et n'oublions pas la devise de notre ami Armand
**« Au port du Collet, quand on y vient,
on y revient ».**

Alliance Sud Retz (ASR) football

La fin d'une saison c'est toujours un moment particulier. Parfois un sentiment d'échec lorsqu'elle se clôture par une descente, parfois la liesse avec une montée mais le plus souvent finalement c'est la sensation du devoir accompli avec le maintien des équipes donnant l'espoir pour la saison prochaine.

La fin de saison c'est aussi un bon moment de partage entre joueurs, dirigeants et supporters. C'est le moment de se remotiver pour la saison prochaine, c'est le moment des choix familiaux, professionnels ou de la bonne école pour les projets.

Cette fin de saison à l'ASR réunit tous les ingrédients. Après une saison longue, tendue, finalement tout se termine pour le mieux.

Certes nous n'avons pas de montée à fêter, mais le sérieux de chacun à cette fin de saison et la prise de conscience collective ont permis le maintien de toutes les équipes.

La saison prochaine peut donc se préparer dans la sérénité.

C'est aussi la fin d'un cycle pour les U19, qui pour la plupart vont intégrer les seniors.

Ce sera encore l'occasion de faire la différence collectivement et la possibilité de progresser pour se faire encore plus plaisir dans le jeu et maintenir une ambition à voir plus haut.

C'est pour l'ASR la satisfaction d'avoir formé un jeune, devenu éducateur de notre club, apprécié par tous au fil de ses 10 saisons.

Baptiste a fait le choix de voir plus haut, nous lui souhaitons de la réussite pour son nouveau projet. Bon vent à toi et probablement que nous nous recroiserons sur les bords d'un rectangle vert.

Merci pour le travail accompli auprès des jeunes que tu as ensuite valorisés pour les plus grands. Ton passage dans le club restera dans la mémoire de chacun.

Enfin une page se tourne. Notre président a fait le choix, après 10 années de responsabilités, de quitter sa fonction à la prochaine assemblée générale.

Stéphane a été le moteur de l'évolution du club, notamment avec la création de 4 postes d'éducateurs. Un ami quitte l'ASR, mais les portes resteront à jamais ouvertes pour t'accueillir, pour voir un match ou simplement pour prendre un peu de bon temps devant un match de jeunes.

Ta passion, ton engagement infaillible et exemplaire, resteront un modèle pour beaucoup. Je te souhaite, ainsi que tout le club, de passer de vrais bons moments en famille, d'apprécier ces moments qui t'ont souvent manqué.

Un grand merci à ta famille pour le soutien qu'elle t'a apporté, souvent dans l'indifférence mais dans l'efficacité.

L'avenir nous permettra probablement de nous croiser régulièrement, soit autour d'une bonne table, soit autour d'un terrain.

Je ne voudrais pas terminer sans oublier nos 2 autres compères qui ont apporté leur pièce à l'édifice.

Eric et Pierrot, merci pour vos nombreuses années engagées dans le club et notamment dans le conseil. Je sais que nous pourrions encore compter sur vous pour un coup de main. Il restera tous ces bons moments passés ensemble et une amitié sincère.

Les remerciements vont aussi bien sûr à tous les acteurs de cette saison, chacun dans son rôle, mais chacun engagé au maximum de ses possibilités et pour son club.

Une page se tourne mais l'histoire ne s'arrête pas.

A ceux qui restent maintenant de la prolonger dans l'esprit de l'ASR Ambiance Sérieux et Respect.



RÉNOVATION DE LA TABLE D'ORIENTATION AU POINT DE VUE



C'est avec beaucoup d'émotion que le 25 juin, les habitants de la commune ont pu découvrir leur nouvelle table d'orientation.

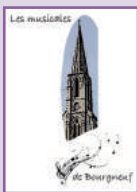
Pour mémoire, l'ancienne table en céramique avait été vandalisée il y a deux ans. C'est grâce au Musée du Pays de Retz que cette nouvelle table a pu voir le jour.

Dès que la nouvelle de la vandalisation est parvenue auprès des membres du Musée, ceux-ci se sont engagés à en offrir une nouvelle à la commune.

C'est dorénavant chose faite. Plus moderne, comportant un historique de la commune en français et en anglais, elle reprend les principaux points visibles depuis celle-ci.

Plusieurs sentiers de randonnée partent de cette table donnant un ensemble touristique très valorisant pour la commune.

La commune de Villeneuve en Retz remercie le Musée du Pays de Retz pour ce don scellant l'entente entre la municipalité et cette association.



LES MUSICALES EGLISE BOURGNEUF SAISON 2016 - 2017

Dimanche 27 novembre 2016 – 15 heures :

Florilège de jazz avec Daniel Robard et Daniel Letourneux

Dimanche 18 décembre 2016 – 15 heures :

Concert de Noël par la Clé de Sel.

Dimanche 26 février 2017 – 15 heures :

L'ensemble Gioco Vocale se propose de vous faire découvrir la musique baroque.

Dimanche 26 mars 2017 – 15 heures :

Les « deep river voices » vous offrent gospels et négro spirituals.

Dimanche 22 avril 2017 – 20h30 :

« Arrivée d'Air Show » Chants populaires et traditionnels du monde, chants sacrés, chansons anciennes

Samedi 24 juin 2017 – 20 heures 30 :

Concert de clôture de la saison par la Clé de Sel.

Entrée Gratuite - Une quête pour les artistes sera effectuée à l'entracte.

AVANT - APRÈS



Salorge rue de la Taillée - 1919



Bibliothèque rue de la Taillée

OBSERVATIONS DU CIEL

Le ciel de l'automne est moins spectaculaire que celui de l'été. La voûte céleste semble moins fournie en étoiles, parce que nous regardons vers l'extérieur de la voie lactée. Mais c'est la meilleure période pour voir la seule galaxie décelable à l'œil nu (avec un ciel noir) et visible dans une simple paire de jumelles, la galaxie d'Andromède.

Cette galaxie de 300 milliards d'étoiles est appelée M 31 (le 31ème objet du catalogue de M. Messier, astronome du 17ème siècle) et elle est située à 2,5 milliards d'années-lumière de nous (1 année-lumière = 10 000 milliards de km). Cette proche voisine va percuter notre galaxie, la voie lactée, dans quelques millions d'années. Les deux galaxies fusionneront, sans catastrophe cosmique, pour former une galaxie géante !

Progressivement le triangle de l'été (Véga, Deneb, Altair) va basculer vers l'ouest et faire la place aux constellations de Pégase, des Poissons, puis d'Orion qui commence à pointer son nez à l'est.

Entre le carré de Pégase et le W de Cassiopée se situe un double amas d'étoiles décelable à l'œil nu et bien visible aux jumelles. Il est composé essentiellement d'étoiles super géantes ; la plus brillante d'entre elles est 6000 fois plus lumineuse que notre soleil !

Quelques-unes, plus âgées que les autres, sont déjà des super géantes rouges en fin de vie.

Dans la constellation du taureau, Aldébaran, étoile principale et entourée des Hyades, située à seulement 61 années-lumière de nous, mesure 45 fois la taille du soleil. Dans le même secteur, les Pléiades constituent un groupe d'étoiles bleues discernables à l'œil nu, magnifique aux jumelles. Alcyone l'étoile principale est 1000 fois plus lumineuse que notre soleil.

Les planètes, quant à elles, poursuivent leur course autour du soleil. Ainsi Jupiter, la plus grande planète du système solaire, sera visible le matin d'octobre à décembre.

Jupiter 11 fois plus grande que la Terre fait le tour du soleil en presque 12 ans, elle tourne sur elle-même en 10 heures !

Vénus reviendra en début de nuit, dans le Sagitaire (basse sur l'horizon) entre novembre et décembre. Elle fait environ la même taille que la Terre et fait le tour du soleil en 224 jours.

Le 28 octobre au matin, nous pourrions observer un rapprochement entre le fin croissant de lune et Jupiter.

Le 2 novembre, au crépuscule, le jeune croissant lunaire sera accompagné de Vénus (très brillante) et de Saturne.

Le 14 novembre, c'est la plus grosse lune de l'année ; elle sera à sa plus courte distance de la terre, à 356 512 km.

Le 21 décembre, c'est le solstice d'hiver, le jour le plus court dans l'hémisphère nord, et le jour le plus long dans l'hémisphère sud.

VILLAGE ÉTOILÉ

Le 1er juillet, la commune de Bourgneuf en Retz a reçu le label « Village étoilé » avec une étoile. Ce label récompense les villes et villages ayant une gestion maîtrisée de son éclairage public et qui lutte contre la pollution lumineuse.

Le dossier de labellisation porte sur les critères suivants :

- La puissance des lampes : celles-ci ne doivent pas être trop puissantes sinon elles se réfléchissent sur le sol et repartent vers la voûte céleste.
- L'orientation de la lumière qui ne doit pas sortir de l'horizon.
- La colorimétrie des lampes qui ne doit pas être blanche mais tendre vers le rouge.
- Le led blanc est l'éclairage le plus nocif pour la faune, la flore mais aussi l'être humain.
- Enfin, pour la durée d'éclairage, l'extinction durant une partie de la nuit est plus saine.

En effet, la pollution lumineuse impacte directement sur la biodiversité.

C'est une des causes majeures de l'extinction des insectes nocturnes. Elle agit aussi sur la flore et sur l'Homme qui voit son cycle circadien dérégulé engendrant des maladies cardio-vasculaires.

Enfin un ciel sans pollution lumineuse permet de découvrir 7000 étoiles invisibles habituellement.

Dans les villes éclairées, c'est 80% de la voie lactée qui échappe aux regards.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Bourgneuf en Retz, l'association des « randonneurs des étoiles » et de l'agent technique Jean-Luc Aubineau ont conjugué leurs efforts pour offrir aux habitants une meilleure qualité de vie.

Ce label récompense ces efforts.



LE FRELON ASIATIQUE SUIVANT LA SAISON

Avec la fin de l'automne, l'arrivée des premiers froids et des conditions météorologiques défavorables, les colonies de frelons asiatiques déclinent, la prédation sur les abeilles et les risques d'accidents également - dérangement de nid et piqûres. Les futures reines ont quitté le nid pour se faire féconder et hiverner à l'abri. Elles ne ressortiront qu'au printemps.

Dans la majorité des cas, les nids trouvés tardivement ne présentent plus de risque pour la santé publique et la prédation sur les abeilles est moins forte. Il n'est donc pas toujours judicieux de les faire détruire. Cependant, dans certains cas - activité assez soutenue dans le nid, prédation sur des ruchers environnants, sites à risque, etc ... - elle peut être conseillée.

N'hésitez donc pas à informer la municipalité de Ville-neuve-en-Retz au 02 40 21 40 07 ou M. Chiron, référent communal désigné au 06 28 57 21 36 de la découverte, même tardive, d'un nid.

Même s'il est trop tard pour l'enlèvement, cela permettra de surveiller les environs à la sortie des nouvelles reines au printemps suivant.



BORNE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



deux bornes.

Un partenariat a été initié avec les autres syndicats départementaux d'énergie de la région Pays de la Loire, afin d'assurer une parfaite compatibilité des équipements déployés.

Le projet de la Loire-Atlantique, porté par le SYDELA a également été conçu en coordination avec le projet d'implantation de bornes du groupe Bolloré, afin de proposer un maillage des bornes sur le territoire qui vienne non pas en concurrence mais bien en complémentarité.

L'installation des infrastructures est prévue à moins de 20 kilomètres de tout point du réseau routier, et prioritairement en centre bourg, sur des parkings situés au plus près des commerces. L'objectif est d'assurer la poursuite d'autonomie des véhicules électriques tout au long de leur trajet, et ce, également sur l'ensemble des Pays de la Loire et du territoire national.

L'inauguration de la première borne aura lieu avant la fin de l'année.

Elle coïncidera avec le lancement du service de recharge des véhicules électriques, baptisé SYDEGO, et un système d'accès universel, à des coûts réduits, et accessible pour tous.

Tarifs :

Borne à charge normale dite « accélérée » : 3€/heure

Borne à charge rapide : 3€/20 minutes

La commune de Villeneuve-en-Retz sera équipée d'une borne de recharge dite « accélérée » avant la fin de l'année 2016.

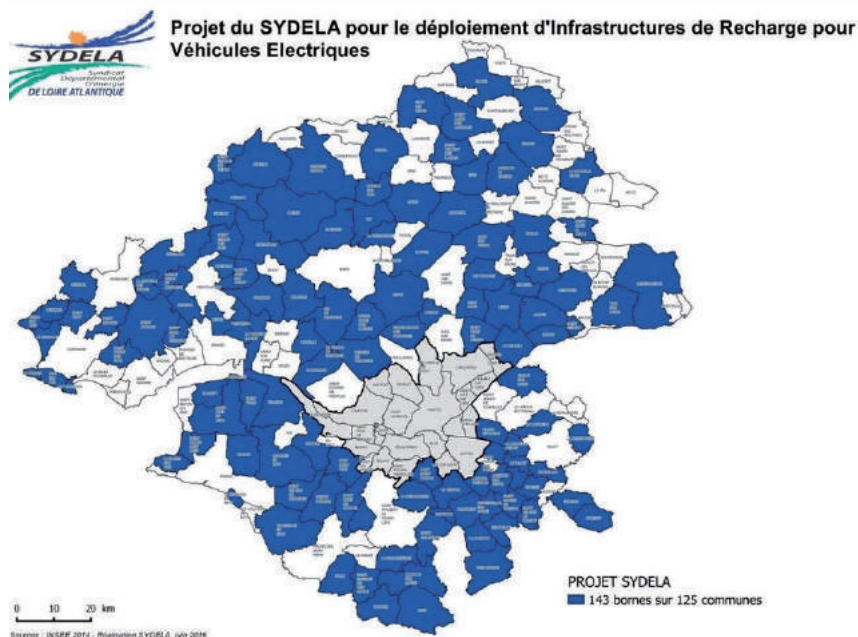
Cette borne, placée près de l'office de tourisme, permettra la recharge de deux véhicules simultanément.

Le SYDELA (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique), accompagne le développement des énergies renouvelables et la transition vers les mobilités durables qui visent à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre, et les rejets en CO2.

Depuis 2014, le SYDELA porte le projet de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), dans le cadre d'un service public à l'échelle départementale.

Depuis le mois de juillet 2016, le SYDELA a enclenché la première phase du déploiement de bornes de recharge. 125 communes sont concernées sur toute la Loire-Atlantique.

Le schéma directeur prévoit l'installation de 143 bornes (137 à charge normale dite « accélérée », et 6 à charge rapide), d'ici la fin de l'année 2017. Les communes de 5000 à 10000 habitants disposeront de



PLANTES INVASIVES MOBILISONS-NOUS !

Pour lutter contre la propagation de ces plantes, des chantiers d'arrachage sont conduits régulièrement par les collectivités locales. Des travaux onéreux pour les contribuables qui se comptent en millions d'euros.

Les plantes exotiques sont commercialisées pour leur qualité ornementale. Mais attention certaines de ces espèces s'adaptent tellement bien à notre territoire qu'elles deviennent envahissantes.

Aujourd'hui, ces plantes invasives constituent la 2^{ème} cause de perte de biodiversité, elles ferment et banalisent nos paysages. Elles se propagent et une fois installées il est très difficile de s'en débarrasser. Elles entravent les activités des sauniers, des agriculteurs, des pêcheurs et peuvent provoquer des allergies ...

LA JUSSIE :



Plante aquatique sud-américaine utilisée dans les aquariums, elle est apparue en 1996 en Marais breton. 17 ans plus tard, 500 km de fossés sont colonisés malgré de nombreuses actions d'arrachage, empêchant toute vie aquatique et limitant les activités de loisir (canoë, pêche) et d'élevage. L'interdiction de sa commercialisation en 2007 est arrivée trop tard.

Résistant au sel, cet arbuste originaire d'Amérique du Nord a été planté en nombre pour ses qualités ornementales. Capable de produire des millions de graines, il a très rapidement colonisé le marais. Toujours en vente, il constitue notamment une menace forte pour l'activité des sauniers en formant un coupe-vent.

LE BACCHARIS :



STOP aux plantes invasives !

Ayez les bons réflexes :



Herbe de la pampa



Faux vernis du Japon

- Ne plantez pas d'invasives, n'en introduisez pas dans les plans d'eau.
- Renseignez-vous sur les plantes avant de les acheter.
- Détruisez, après consultation d'un spécialiste, toute plante invasive.
- N'utilisez pas de produits chimiques pour détruire les plantes ou souches.
- Privilégiez les espèces locales : elles sont adaptées à nos milieux.
- Ne jetez pas de déchets verts dans la nature.

Il existe de nombreuses autres plantes invasives :

Faux vernis du Japon , Herbe de la pampa, Renouée asiatique, Myriophylle du Brésil, Arbre aux papillons (Buddleia), Hydrocotyle fausse-renoncule... Renseignez-vous !



Pour plus d'information, une plaquette est à votre disposition en mairie.

Un doute sur une plante ? Une invasive à détruire ? Contactez-nous !

Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf

Impasse de la Gaudinière - 85630 Barbâtre - Tél. : 02 51 39 55 62 - contact@baie-bourgneuf.com - www.baie-bourgneuf.com





« L'Habitat des jeunes accueille et informe les jeunes de 16 à 30 ans, les accompagne dans leur recherche de logement et facilite leur intégration à la vie sociale et professionnelle locale »

Vous êtes propriétaire d'une chambre ou d'un logement vacant, l'Association pour l'Habitat des Jeunes vous propose un partenariat afin de créer un réseau de logements chez l'habitant en apportant toutes les garanties morales et financières d'une association agréée.

L'Association peut :

- Vous informer et vous accompagner dans les démarches à entreprendre
- Vous informer quant aux différents dispositifs d'aide au logement

L'Association met en lien propriétaires et locataires ! Appelez au 02.51.78.63.30

L'Association pour l'Habitat des Jeunes peut vous proposer un hébergement temporaire en relation avec votre projet professionnel .

L'Association pour l' Habitat des Jeunes dispose de 5 résidences à Legé, Machecoul, St Philbert de Grand Lieu, La Chevrolière et Le Bignon pour une capacité d'accueil globale de 72 places et développe un réseau de logements chez l'habitant.

l'Association vous propose un accueil personnalisé et un accompagnement individuel et collectif tout au long de votre séjour !

E-mail : accueil@habitatjeunes-gml.com



Un programme d'accompagnement au retour à domicile après une intervention en chirurgie orthopédique

Si vous êtes hospitalisé pour une intervention en chirurgie orthopédique, la CPAM de la Loire-Atlantique vous propose un programme d'accompagnement au retour à domicile. Ce service vous permet de rentrer chez vous dans de bonnes conditions, avec l'organisation d'un suivi par le masseur-kinésithérapeute et l'infirmier de votre choix.

Dès que l'équipe médicale donne son accord, un conseiller de l'Assurance Maladie vous contacte préalablement à votre intervention ou lors de votre hospitalisation pour vous proposer cet accompagnement personnalisé.

Si vous en êtes d'accord, il organise pour vous les premiers rendez-vous avec les professionnels de santé.

En cas de besoin, le conseiller peut aussi vous aider dans vos démarches pour la mise en place d'une aide à la vie (aide-ménagère ou portage de repas), en lien avec le service social de l'établissement ou de l'Assurance Maladie.

En Loire-Atlantique, ce service vous est proposé dans les établissements suivants :

> à Saint-Nazaire : Polyclinique de l'Europe et Centre Hospitalier,

> à Nantes : Clinique Brétéché, Centre Hospitalier Universitaire, Nouvelles Cliniques Nantaises, Clinique Jules Verne et Clinique Saint-Augustin,

> à Saint-Herblain : Polyclinique de l'Atlantique.

Renseignez-vous auprès de votre chirurgien orthopédiste ou de votre médecin traitant

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Octobre

Dimanche 02 octobre - Concours de pétanque - après-midi - salle des sports Bourgneuf - La Pétanque Novembourgeoise

Samedi 08 octobre - Soirée Dance Floor - Salle Polyvalente de St Cyr - Le Festival St Cyrien

Dimanche 9 octobre - Concours de belote à 14h - salle de St Cyr - Club amitiés St Cyrienne

Lundi 10 octobre - Randonnée à 9h30 - adhérents aînés ruraux - Club amitiés St Cyrienne

Jeudi 13 octobre - Thé Dansant à 14h - Salle polyvalente Bourgneuf - Club amitiés loisirs

Dimanche 16 octobre - Vide greniers musical - salle polyvalente de Bourgneuf - Vretz Box Son

Lundi 17 octobre - Don du sang à partir de 16h - salle polyvalente de Bourgneuf - Donneurs de Sang

Mardi 25 octobre - Bal - après-midi - salle de Fresnay - Club sourire

Novembre

Samedi 05 novembre - Soirée fruits de mer - Salle Polyvalente de St Cyr - Le Festival St Cyrien

Lundi 07 novembre - Randonnée à 9h30 - adhérents aînés ruraux - Club amitiés St Cyrienne

Jeudi 10 novembre - Thé Dansant à 14h - Salle polyvalente Bourgneuf - Club amitiés loisirs

Vendredi 11 novembre - Commémoration du 11 novembre - salle de Fresnay

Vendredi 11 novembre - Concours de cartes - salle polyvalente de Bourgneuf - La pétanque Novembourgeoise

Samedi 12 novembre - Repas - salle de Fresnay - APEL St Joseph

Samedi 19 novembre - Fest noz - Salle de Fresnay - Les amis du pays de Retz

Dimanche 20 novembre - Concours d'aluette à 14h - salle de St Cyr - Club amitiés St Cyrienne

Samedi 26 novembre - Accueil des nouveaux arrivants à 17h - salle polyvalente de Saint Cyr.

Dimanche 27 novembre - Sainte Cécile - Eglise et salle polyvalente de Bourgneuf - Les Jeunes de Bourgneuf

Dimanche 27 novembre - Eglise Bourgneuf à 15h - Florilège de jazz avec Daniel Robard et Daniel Letourneux

Décembre

Week-end des 3 et 4 décembre - 3ème édition du marché de Noël à Bourgneuf

Lundi 05 décembre - Randonnée à 9h30 - adhérents aînés ruraux - Club amitiés St Cyrienne

Jeudi 08 décembre - Thé Dansant à 14h - Salle polyvalente Bourgneuf - Club amitiés loisirs

Dimanche 18 décembre - Concert de Noël par la Clé de Sel à 15h - Eglise Bourgneuf

Mardi 27 décembre - Bal - après-midi - salle de Fresnay - Club sourire

Dimanche 16 octobre 2016
BOURGNEUF-EN-RETZ

de 9h00 à 18h00
Salle polyvalente (en intérieur)



VIDE GRENIERS SPECIAL MUSIQUE

Vente - achat de matériel de musique

Renseignements : vretzboxson@gmail.com
ou 06.30.17.60.67

avec le soutien du :



restauration sur place



FRESNAY EN RETZ
LE 19 NOVEMBRE
20H30

ENTRÉE 6€

FEST NOZ

SALLE DES FÊTES

- ◆ TAS D'B'RETZ
- ◆ JAD'HISSE
- ◆ SANT YANN

MUSEE du PAYS de RETZ
Les Amis du Pays de Retz
6, Rue des Moines
Bourgneuf-en-Retz
44580 VILLENEUVE EN RETZ

Tél : 02 40 21 40 83 - amis Pays@free.fr
<http://museepaysderetz.com>

BUVETTE ET
GÂTEAUX
SUR PLACE



Au mois d'août, le château-d'eau de St-Cyr a bénéficié de travaux d'embellissement et à cette occasion les couleurs du logo de la commune de Villeneuve-en-Retz ont été peintes autour de la cuve.



Durant la même période, les services techniques de Villeneuve-en-Retz ont installé les nouveaux panneaux de signalisation de la commune.

Conformément au projet de regroupement, qui a été énoncé lors des réunions publiques, les noms des bourgs historiques figurent sur les panneaux d'entrée et de sortie de chaque agglomération.

